



## MOTION

Luxembourg, le 16 janvier 2024

Dépôt Gusty Graas

Groupe politique DP

*HA - Conflit au Proche-Orient*

### La Chambre des Député-e-s :


- Condamnant l’attaque brutale par le Hamas contre Israël en date du 7 octobre 2023 au cours de laquelle plus de 1 200 personnes ont été tuées et environ 250 personnes ont été prises en otage selon le gouvernement israélien ;
- Soulignant qu’un cessez-le-feu en novembre 2023 a conduit à la libération de 105 otages par le Hamas en sorte qu’Israël compte toujours 132 otages ;
- Notant que chaque État a le droit de défendre ses citoyens contre des attaques terroristes, et ce dans les limites de la proportionnalité tout comme dans le respect du droit international humanitaire ;
- Constatant que la guerre déclarée par Israël à la suite des attaques susmentionnées a fait au moins 24 000 morts dans la bande de Gaza selon le ministère de la Santé de Gaza ;
- Considérant que le Luxembourg a récemment fourni des contributions d’un montant total de 3,5 millions d’euros à l’aide humanitaire d’urgence dans la bande de Gaza et la région ;
- Affirmant que la résolution du conflit israélo-palestinien passe invariablement par la solution des deux États, soutenue de manière constante par le Luxembourg et l’Union européenne, impliquant la coexistence et la reconnaissance mutuelle de deux États démocratiques et souverains, à savoir l’État d’Israël et l’État de Palestine ;
- Considérant que la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien est contraire au droit international et constitue une entrave majeure au processus de paix dans la région.

## Invite le gouvernement :


- À continuer de soutenir les efforts de médiation afin de permettre la libération immédiate de tous les otages détenus par le Hamas ;
- À œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu immédiat ;
- À persister dans la demande adressée à Israël, l'exhortant à mettre en œuvre des mesures renforcées, absolument nécessaires, en vue de garantir la protection des populations civiles à Gaza ;
- À soutenir la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires afin d'assurer un acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les populations dans le besoin ;
- À continuer ses propres contributions à l'aide humanitaire d'urgence à Gaza et dans la région ;
- À maintenir son attachement à la solution des deux États comme seul moyen de garantir une paix juste au Moyen-Orient en rendant justice aux aspirations légitimes de tous les peuples de la région ;
- À réitérer sa condamnation de la politique de colonisation du gouvernement israélien et de continuer à soutenir les efforts diplomatiques de la communauté internationale pour mettre fin à cette politique.



G. Gross



Christophe Hansen



Sven CLEMENT



Sven Tauson